

## Mode d'emploi à l'attention des professeurs

### Le thème

Le thème du concours 2021-2022 est « **animaux fabuleux, animaux symboliques** »

Toute participation au concours d'un élève est une acceptation par sa famille du règlement du concours. **Seuls seront retenus dans la liste des lauréats les élèves qui correspondent aux conditions précisées dans le règlement et qui pourront participer au voyage qui se déroulera du 17 au 23 juillet 2022**

**Inutile donc d'envoyer les copies des élèves qui ne pourraient pas participer au voyage.**

Rappelez notamment aux élèves et aux parents que :

- Le voyage en avion est prévu au départ de Paris. Les parents sont donc seuls responsables de leur enfant jusqu'à la constitution du groupe à l'aéroport de Paris ; de même pour le retour : la responsabilité de l'Association Athéna et des accompagnateurs cesse à l'aéroport de Paris. Le pré et post-acheminement (Province-Paris-Province) n'est pas pris en charge par l'association.

- Le Concours est régional, la nationalité du lauréat doit être française (cela notamment pour éviter des complications pour la participation au voyage : mesures sanitaires différentes selon les pays, nécessité de visa, etc.).

### La composition

La composition aura lieu le mercredi 9 mars 2022 dans chaque établissement.

La **durée de composition** est fixée à **4 heures maximum**.

L'élève compose seul et sans pouvoir consulter de documents à l'exception d'un dictionnaire de grec ancien et d'un dictionnaire de langue française (noms communs uniquement).

**Le sujet** sera disponible sur le site <http://athenavoyages.com> à partir de **7h45**.

Il est impératif que l'élève compose sur **la copie normalisée** à télécharger sur le site.

(Vous pouvez demander que l'association vous envoie le sujet sur votre boîte personnelle en envoyant votre adresse de messagerie à l'adresse suivante : [dkaszu@gmail.com](mailto:dkaszu@gmail.com) cela au moins 15 jours avant la composition).

**Pour participer au concours, inutile de vous inscrire : il suffira d'envoyer vos 5 meilleures copies par niveau (5 copies de 2<sup>nde</sup>, 5 copies de 1<sup>ère</sup>, 5 copies de Terminale) à l'adresse de l'association (274, rue de Créqui, 69007 Lyon) avant le jeudi 10 mars au soir (cachet de la poste faisant foi).**

### Envoi des copies

Vous devez envoyer les copies accompagnées du bordereau d'envoi (à télécharger sur le site : <http://athenavoyages.com> : rubrique « L'association » puis « Concours » puis « Concours des lycées en Île-de-France » : Lien : <https://www.athenavoyages.com/association/concours/concours-pour-les-lycees-en-ile-de-france/>

Ce bordereau d'envoi doit être rempli **avec soin**. Indiquez **lisiblement** l'adresse postale ainsi que **l'adresse de messagerie de l'élève ou de ses parents (et la vôtre)**. C'est à cette adresse de messagerie que seront envoyés dès la fin du jury (prévu en avril 2022) les résultats aux lauréats retenus et à leurs professeurs.

### **Correction, sélection, résultats :**

Les lauréats retenus devront confirmer leur participation au voyage sous 8 jours : attention aux vacances à cette période, dites bien à vos élèves de consulter leur boîte de messagerie notamment entre **le 25 et le 30 avril** et de répondre rapidement à ce message. En cas de défection ou de non réponse dans les délais leur place est remise à un élève en liste complémentaire : il peut s'agir d'un de leurs camarades !

Les élèves ne pouvant pas participer au voyage perdent alors le statut de Lauréat : d'où la nécessité de n'envoyer que des copies d'élèves susceptibles de participer au voyage.

Aucune note ne sera communiquée : en effet, l'échelle des notes est différente d'un correcteur à l'autre ; lors de la dernière lecture par le grand jury les copies ne sont pas notées mais classées en fonction de leur qualité...

**Faites une photocopie des copies avant de les envoyer** : cela par prudence et parce **qu'aucune copie ni photocopie de la copie ne sera renvoyée à l'élève ou au professeur.**

Les résultats officiels **seront diffusés sur notre site à compter du 9 mai 2022.**

### **Programme du voyage des lauréats 2022 (prévu du 17 au 23 juillet 2022)**

**J 1 – dimanche 17 juillet** : RDV à l'aéroport d'Orly à **12h00**. Vol Paris Orly/Athènes sur compagnie Transavia (filiale d'Air France). - Départ à 14H20, arrivée à 18H35 (heure locale). Installation à l'hôtel à Athènes. Dîner et nuit à Athènes.

**J 2 - lundi 18 juillet** : Départ pour l'Argolide : arrêt au canal de Corinthe, visite de la ville antique de Corinthe. Déjeuner au bord de la mer près de Corinthe. Après-midi : bain, visite du site d'Épidaure : théâtre. Dîner et nuit à Tolo.

**J 3 - mardi 19 juillet** : Visite du site de Tirynthe et de Mycènes. Déjeuner à Mycènes. Départ pour Olympie, bain. Dîner (restaurant) et nuit (hôtel) à Olympie.

**J 4 - mercredi 20 juillet** : Visite du site d'Olympie antique et du musée. Déjeuner. Départ pour Delphes. Bain en cours de route. Dîner et nuit à Delphes.

**J 5 -jeudi 21 juillet** : Visite du site de Delphes. Déjeuner. Visite du musée. Départ pour Athènes. Visite du monastère d'Hosios Loukas. Dîner et nuit à Athènes.

**J 6 - vendredi 22 juillet** : Visite de l'Acropole et de son musée. Déjeuner à Athènes. Excursion et bain au cap Sounion. Dîner et nuit à Athènes.

**J 7 - samedi 23 juillet** : Visite du musée archéologique national. Déjeuner à Athènes. Promenade dans l'Agora. Transfert à l'aéroport à 17h. Vol Athènes/Paris Orly sur la compagnie régulière Transavia : départ à 19h55 ; arrivée à Orly à 22h25 (heure locale).

#### **Participants :**

15 lauréats.

#### **Accompagnateurs :**

Deux professeurs de Lettres Classiques rodés à l'accompagnement de voyages scolaires en Grèce et sélectionnés par Athéna pour leur compétence.

**Séjour en pension complète**, hôtels catégorie C. ( base chambres triples ou quadruples), restaurants.  
( un chèque de 15 € d'adhésion à l'association sera demandé à l'inscription )

**Tous frais compris** (sauf boissons et dépenses à caractère personnel).

Transport en car de Tourisme.

Assurance accident-rapatriement M.A.I.F. Contrat RAQVAM collectivité.

(Prévoir 5 € de pourboire pour le chauffeur)

\*un rendez-vous de départ précis sera envoyé 15 jours avant le départ